

questions  
de communication

## Questions de communication

13 | 2008

La responsabilité collective dans la presse

---

### L'histoire des sciences de l'information et de la communication (3)

Postures, concepts et méthodes en débat

*History of Information and Communication Sciences (3). Postures, Concepts and Methods in Debate*

Robert Boure

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/1724>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.1724](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.1724)

ISSN : 2259-8901

#### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2008

Pagination : 131-152

ISBN : 978-2-86480-952-4

ISSN : 1633-5961

#### Référence électronique

Robert Boure, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (3) », *Questions de communication* [En ligne], 13 | 2008, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/1724> ; DOI : [10.4000/questionsdecommunication.1724](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.1724)

---

Tous droits réservés

ROBERT BOURE

Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales

Université Toulouse 3

bour@lerass.iut-tlse3.fr

## L'HISTOIRE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (3). POSTURES, CONCEPTS ET MÉTHODES EN DÉBAT

**Résumé.** — Cet article invite les chercheurs à poursuivre le débat sur les dimensions méthodologiques de l'histoire des disciplines en général et des sciences de l'information et de la communication en particulier. Il traite d'abord des conditions à mettre en œuvre (affirmation et définition d'une posture, réflexivité, projet...), puis interroge quelques notions ou concepts (discipline, institutionnalisation sociale et cognitive) ainsi que des « manières de faire » l'histoire des disciplines (documents ou mémoire vivante, histoire nationale ou histoire locale...).

**Mots clés.** — Histoire des disciplines, histoire nationale et histoire locale, institutionnalisation sociale et cognitive, méthodologies, posture, réflexivité, projet.

L'appel au débat, récurrent en ce qui me concerne (voir Bouré, 1997), étant fort heureusement susceptible d'être pris au sérieux dans le champ scientifique, je me vois mal refuser celui qui m'est proposé par Béatrice Fleury, Jacques Walter, Roger Bautier, Pierre Delcambre, Bernard Miège et Stéphane Olivesi dans la rubrique « Échanges » de *Questions de Communication* (2007)<sup>1</sup>.

Au risque de verser dans l'autocongratulation dont certains ont pu évoquer les ravages, je vois d'abord dans l'existence de ce débat et dans les inévitables et indispensables controverses qu'il déclenche, le signe d'un intérêt évident (et nouveau) pour l'histoire des sciences de l'information et de la communication (sic), et ce, malgré les obstacles qui se dressent devant ceux qui souhaitent s'engager dans cette entreprise, obstacles sur lesquels la plupart des débatteurs reviennent, parfois longuement. Selon moi, cet intérêt ne repose pas uniquement sur ce qui pourrait passer pour un effet de mode<sup>2</sup>, ni sur la revendication du droit au passé, au demeurant bien légitime pour une discipline académique jeune et plurielle, mais surtout sur une intuition féconde : d'une part, cette histoire pose des questions vives tant au niveau des méthodes et des postures qu'à celui des « résultats » et de leur(s) interprétation(s), et érige quelques interrogations en enjeux qui ne peuvent laisser indifférents nos contemporains en discipline. D'autre part, elle met nécessairement la réflexivité, sinon au poste de commande, du moins en première ligne dès lors qu'elle est pratiquée par des acteurs de ladite discipline, au mieux historiens (des sciences) de surcroît.

Le sérieux de chaque contribution et le caractère appuyé de certaines interpellations auraient sans doute mérité des réponses point par point à la fois précises et argumentées. Au risque de décevoir débatteurs et lecteurs, je répondrai à tous, donc à chacun, mais pas à tout. D'abord

<sup>1</sup> Dans une introduction posant tantôt les termes du débat sur les manières de faire l'histoire des disciplines, tantôt prenant position sur tel ou tel point, B. Fleury et J. Walter (2007) font aussi référence à des réactions de D. Jacobi et R. Ponton, non publiées dans la livraison précitée.

<sup>2</sup> Alors que jusqu'à la fin des années 80, l'histoire des sciences humaines et sociales semble n'intéresser qu'une poignée de chercheurs, du moins si l'on mesure cet intérêt à l'aune des publications, force est aujourd'hui de constater, d'une part, la montée en puissance de l'édition d'ouvrages et d'articles de type historiographique ainsi que la création de « lieux » dédiés (Société française pour l'étude des sciences de l'homme, *Revue d'histoire des sciences humaines...*) ; d'autre part, la place occupée dans de nombreux travaux par les questions d'ordre épistémologique et méthodologique. Pour ce qui est des sic, on notera – en sus des travaux de recherche *stricto sensu* qui ne dérogent pas au constat dégagé *supra* – la présence croissante de l'histoire de la discipline, non seulement dans des manuels ou des ouvrages et articles de synthèse (Olivesi, 2006), mais encore dans les programmes de formations, notamment de masters... ce qui pourrait donner à penser que cette histoire devient enfin une matière enseignable, c'est-à-dire digne d'être enseignée.

parce que le nombre de problèmes soulevés<sup>3</sup> et le caractère pour le moins disparate – voire divergent – des interventions auraient conduit à la rédaction d'un texte excédant largement la taille « habituellement attendue » pour une contribution de ce type, même de la part de *Questions de communication*, revue plutôt « compréhensive » sur ce plan. Ensuite, et surtout, parce que ma réponse est nécessairement liée – ainsi que le soulignent Daniel Jacobi, Béatrice Fleury et Jacques Walter – à « ce qui me fait courir » (en gros, mes enjeux, eux-mêmes en partie liés à mes pratiques ainsi qu'aux positions que j'occupe et que j'ai occupées<sup>4</sup>), mais également à ce que je suis, ce que je sais et ce que je sais faire (et donc à ce que je ne connais pas et ne sais pas faire). J'imagine que ceux qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps à lire mes travaux, puis à les contester, appuyer, accompagner, compléter, prolonger... ont choisi d'intervenir sur tel ou tel point et de telle ou telle manière en fonction de leurs préoccupations, de ce qu'ils sont, du lieu d'où ils parlent et de leur capital symbolique... Et c'est très bien ainsi.

Loin de refuser le débat, c'est à sa poursuite – dans ce lieu ou dans d'autres – que le présent texte invite, et, au-delà, à la définition d'un projet porté par plusieurs chercheurs partageant le même intérêt pour l'histoire des sic, faute de partager les mêmes enjeux et les mêmes choix épistémologiques et méthodologiques. C'est dire que ma réponse, à défaut d'être complète et circonstanciée, se doit au moins d'être construite de telle sorte qu'elle puisse à son tour être questionnée. Dans cette perspective, j'examinerai successivement les points sur lesquels les débatteurs et moi-même semblent soit en phase, soit susceptibles de construire à moindres frais un point de vue voisin, avant de m'interroger plus longuement sur ce qui me sépare de certains (mais rarement de tous), ou paraît me séparer – car l'éloignement pourrait quelquefois résulter de malentendus.

## Points d'accord et convergences

Ces points d'accord et convergences seront prioritairement envisagés comme une discussion autour de quelques conditions de possibilité d'un projet pour une recherche historiographique sur les sic menée avec

---

<sup>3</sup> D'autant que certains débatteurs font aussi référence à d'autres travaux, publiés dans d'autres lieux, et notamment l'ouvrage collectif sur les origines des sic, *Les origines des Sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, que j'ai coordonné en 2002.

<sup>4</sup> En cherchant bien, on pourra trouver, dans mes articles ainsi que dans les « réponses », deux autres interrogations qui seront ici à peine abordées : qu'est ce que le chercheur (moi ou un autre) fait aux sic ? Qu'est-ce que les sic font au chercheur ?

des chercheurs à la fois convaincus de son « utilité » et respectueux du pluralisme épistémologique et méthodologique<sup>5</sup>.

## La nécessité d'affirmer une posture

Si elle est peu abordée de façon centrale, la question de la posture est néanmoins plus ou moins posée – ne serait-ce qu'en creux – par chaque texte. Et comment pourrait-il en être autrement ? En effet, l'historien de sa discipline est très rarement un historien de formation. Dans le meilleur des cas, c'est plutôt un historien d'autoformation et, qui plus est, d'autoformation partielle, car il est rarement en mesure de mobiliser l'ensemble des moyens que réclame cet apprentissage long et délicat appelant des compétences à la fois en histoire et en « sciences ». C'est aussi et avant tout un acteur de sa discipline. À ce titre, il a une autre formation, d'autres centres d'intérêt, d'autres enjeux ; il est impliqué dans d'autres débats (inter)nationaux et/ou locaux, sociaux et intellectuels, ainsi que dans des pratiques d'enseignement et de recherche souvent éloignées des préoccupations historiennes. En outre, ce qu'il est, ce qu'il fait, son ancrage, les positions qu'il occupe ne sont pas sans incidence sur sa manière de « faire l'histoire » et sur ses usages de ladite histoire. On ne peut qu'approuver Stéphane Olivesi (2007) et Pierre Delcambre (2007) qui demandent, avec des mots différents, d'être très attentif à l'endroit « d'où il parle » et à ses enjeux (notamment disciplinaires) proclamés ou masqués, *a fortiori* quand il s'agit d'un acteur qui a joué un rôle reconnu dans l'institutionnalisation de la discipline. Et je comprends la position de Bernard Miège (2007 : 192) qui évoque sa double qualité d'auteur de travaux largement diffusés relatifs à l'épistémologie de la communication « qui ont eu un effet performatif sur les approches des universitaires et des étudiants » et de « constructeur » de la discipline pour refuser le qualificatif « d'historien des sic », se contentant de verser au débat des matériaux et quelques pistes qu'il laisse à d'autres le soin d'explorer et d'exploiter. D'où venons-nous, que sommes-nous, où allons-nous quand nous faisons l'histoire de notre discipline ? Telle est la question, empruntée à un célèbre tableau de Gauguin, que pose l'économiste Guy Caire (1995)

---

<sup>5</sup> Faute de place, je ne reviendrai pas dans ce développement sur les suggestions très souvent pertinentes de P. Delcambre (2007) et de S. Olivesi (2007) pour prolonger mes travaux sur tel ou tel point, ou de B. Miège (2007) pour corriger des erreurs factuelles, pas plus que sur le choix fait par R. Bautier (2007) de prendre au sérieux le questionnement sur les origines littéraires des sic afin d'interroger à son tour, en élargissant le propos, d'autres filiations possibles et, si on veut bien le suivre, probables (sociolinguistique, techniques d'expression...). Il est alors pertinent, pour celui qui veut aller plus loin, de mettre sa contribution en perspective avec d'autres travaux et, notamment, ceux de S. Bonnafous et Fr. Jost (2000) et d'A. Krieg-Planque (2007).

quand il s'interroge sur l'histoire de la pensée économique. C'est dans la construction d'une posture que l'on trouvera en partie la réponse.

Mais que faut-il entendre par « posture » ? Cette notion dont l'usage abusif et mal maîtrisé a conduit à une confusion pour le moins gênante mérite que l'on s'arrête un instant sur sa définition. La posture est à la fois du côté du sujet contextualisé et de celui de l'objet, lui-même contextualisé. Elle est d'abord une position singulière et évolutive dans un champ (ici le champ scientifique en général et une discipline académique<sup>6</sup> en particulier) impliquant à la fois des choix épistémologiques, méthodologiques et sociaux exprimés dans des discours et des pratiques, ainsi que l'affirmation publique de ces choix dans les formes et les lieux habituellement reconnus, étant entendu que ces choix et leur expression publique conduisent le chercheur à occuper des positions cognitives et sociales. Cette position est toujours construite, non seulement en rapport avec l'état de ce champ, et – pour aller au-delà du strict schéma bourdieusien tout en rejoignant Pierre Delcambre (2007 : 165) – « des phénomènes coopératifs, d'alliances, de connivences liés aux partages ou non de socialisations propres aux métiers intellectuels » ; elle l'est aussi en relation avec la trajectoire du sujet, ce qui revient à prendre en compte différentes dimensions de sa propre vie, y compris en dehors du champ scientifique<sup>7</sup>, à les mettre en perspective tout en les mettant en visibilité. C'est dire que la posture est aussi une mise en scène de soi, de son discours et de ses actes, toujours en regard d'autres discours et actes (eux-mêmes mis en scène), et sous le regard d'autrui<sup>8</sup>.

Enfin, on l'oublie trop souvent, la posture est toujours un projet, autrement dit une représentation du futur, aussi ouverte soit-elle, et une projection dans ce dernier, aussi prudente soit-elle. Par conséquent, derrière tout projet historiographique (schématiquement la production de travaux susceptibles d'être débattus), se profilent d'autres projets, tantôt « mous », tantôt plus stratégiques et performatifs, et donc plus difficilement avouables. Pour ce qui me concerne, c'est bien un projet pour les *sic* (dans les sciences humaines et sociales) qui me fait courir... avec d'autres, ce que Daniel Jacobi et Bernard Miège ont, chacun à leur manière, parfaitement compris. C'est dire que c'est sur ce point que les désaccords risquent d'être les plus grands entre historiens des sciences

---

<sup>6</sup> Je reviendrai *infra* sur ce que j'entends par « discipline académique », puisque la définition semble faire problème.

<sup>7</sup> Je rejoins ici B. Lahire (1999 : 23) qui estime que « la théorie des champs n'épuise pas la réalité de la différenciation sociale » et qu'un acteur peut relever de plusieurs champs, voire de configurations sociales qui ne sont pas des champs.

<sup>8</sup> Il peut s'agir des médias quand le chercheur est socialement très reconnu et/ou quand il intègre leur présence dans la construction de son image.

de surcroît, surtout quand s'esquisse la définition d'un programme de recherche ou la réalisation d'un ouvrage collectif. D'où l'exigence minimale pour chacun, en pareilles circonstances, d'explicitier le sien et de construire les nécessaires compromis acceptables pour tous qui permettront de travailler ensemble.

## Quel socle pour quelle posture ?

Afin de faire entrer cet article dans un format publiable, je m'en tiendrai – et qui plus est brièvement – aux dimensions « plutôt » épistémologiques et méthodologiques d'une posture commune ou voisine. Celle-ci pourrait se construire à partir d'un socle composé de trois éléments : historicisme tempéré, recours non exclusif aux méthodes historiographiques et réflexivité. Évidemment, *hic et nunc*, cette construction relève davantage d'un horizon d'attente, plus ou moins partagé, que d'un véritable projet commun.

Premier élément du socle : l'historicisme tempéré. Point n'est besoin de s'attarder sur les dangers du « présentisme » ou « histoire rétrospective », cette manière de reconstruire le passé en fonction des préoccupations, des enjeux et des débats contemporains et d'inventer une légende des origines avec ses précurseurs, ses fondateurs (pères, moments, lieux), ses mythes et ses grands récits exemplaires porteurs de modèles et de normes (Blanckaert, Blondiaux, Loty, Renneville, Richard, 1999 ; Mucchielli, 2004). Pour autant, faut-il se réclamer de l'historicisme, démarche analytique revenant à interpréter le passé en le contextualisant socialement et cognitivement, et en prenant en compte les dimensions spatio-temporelles<sup>9</sup> ? Certainement, mais à quatre conditions. D'abord, ne pas se contenter d'établir et de rétablir des faits, mais aussi interroger les motifs des reconstructions mythiques et démonter leur processus d'édification. Ensuite, ne pas oublier de penser les discontinuités, les « accidents de parcours » selon les termes mêmes de Jacques Walter et Béatrice Fleury (2007), les retours en arrière, les périodisations, les (auto)exclus, tout comme les faits, acteurs, lieux (sacrés et profanes), pratiques, discours, théories et autres constructions d'objets semblant « marginaux ou accessoires », parfois dans leur propre contexte historique, sans oublier les « choses dites » constituant l'épistémé de telle ou telle époque (sur l'épistémé des *sic*, voir l'article de Roger Bautier, 2007).

---

<sup>9</sup> On rappellera avec J.-Cl. Passeron (1991) que les contextes dans lesquels sont prélevés les « données » et les « faits » sont non seulement spatio-temporellement délimités, mais encore évolutifs et que leurs caractéristiques ne sont jamais entièrement connaissables.

Ensuite, gérer la tension entre la nécessité de recourir aux méthodes historiographiques et d'intéresser ses contemporains en discipline, et la production de connaissances utiles pour le présent. C'est cette condition-même que j'énonçais en 2002 : « On peut se demander si un universitaire non historien [...] peut se payer le luxe de rejeter sinon le présentisme, du moins toute allusion au présent. Ne serait-ce que pour deux raisons : d'une part, il ne sera probablement lu que par des chercheurs de son propre champ, d'autre part, il aura des comptes intellectuels (et plus si non affinités) à rendre à ce dernier » (Boure, 2002 : 38).

Enfin, à l'instar de Paul Veyne (1971) ou de Roger Chartier (1989), mettre en tension deux conceptions de l'histoire que l'on présente souvent de façon opposée : l'Histoire comme science et l'Histoire comme récit. Car si l'historien découpe effectivement une intrigue en fonction de ce qu'il est, ainsi que des questions qu'il se pose, et construit un récit, c'est d'un récit « vrai » qu'il s'agit, dans la mesure où les relations qu'il organise entre les faits à l'intérieur de l'intrigue résistent au sujet connaissant, devenant ainsi des vérités partielles. Cette prise de position a quatre conséquences : la méfiance vis-à-vis des interprétations générales ou surplombantes, l'attachement au travail sur les sources et à la vérification critique, le souci d'intégrer les faits dans des ensembles discursifs qui leur donnent sens, et enfin l'acceptation d'une pluralité de questionnements et de méthodes – ce qui ne saurait signifier que tous sont équivalents. Donc si historicisme il y a, force est d'admettre qu'il est tempéré...

Deuxième élément du socle : le recours non exclusif aux méthodes historiographiques. Le recours aux méthodes historiographiques va de soi dès lors que l'on se réfère à l'historicisme, ce qui, d'une part, a pour effet la fréquentation de travaux d'historiens (surtout sur la question de la méthode, ou plutôt des méthodes, car le débat entre spécialistes n'est pas clos sur ce point), et, d'autre part, pose la nécessité d'une autoformation plus coûteuse qu'on ne l'imagine au moment où l'on décide de s'intéresser à l'histoire de sa discipline. En même temps, c'est d'histoire des sciences qu'il s'agit, et plus spécifiquement d'histoire des sciences humaines et sociales. En conséquence, l'apprenti historien doit fréquenter d'autres travaux et s'inscrire dans d'autres traditions de recherche, ce qui a aussi un coût. Est-on prêt à payer ce prix<sup>10</sup> ?

---

<sup>10</sup> On s'étonnera que les débatteurs restent dans le vague sur cette question, préférant citer, qui des historiens – surtout et à juste titre Fr. Dosse –, qui des sociologues (mais pas nécessairement ceux qui, tels Chr. Charle, J.-M. Chapoulié, Fr. Farrugia, P. Vannier et, avant eux, A. Drouard, ont pris suffisamment au sérieux l'histoire de la sociologie pour l'entreprendre eux-mêmes). Peut-on « raisonnablement » faire l'histoire des sciences, des sciences humaines et sociales, des sic, sans jamais se référer à ceux qui ont fait l'effort de se doter d'une boîte à outils « spécialisée » ? Peut-on s'en tenir à ses compétences disciplinaires et à la réflexivité, aussi nécessaires soient-elles ?



Enfin, et pour les raisons exposées *supra*, l'historien des sciences humaines et sociales ne peut ignorer l'épistémologie ni la sociologie des sciences, ni même certains travaux de sociologie « tout court », de sciences du langage et du discours. Par exemple, celui qui travaille sur les écrits scientifiques dans une perspective historique est désormais contraint d'aller au-delà d'une approche en termes d'œuvres et d'auteurs, compte tenu de l'état des interrogations et des connaissances. Il doit prendre en compte les nombreux travaux sur la multiplicité des écrits, l'inscription dans un genre, la pertinence de la séparation entre écrits scientifiques et écrits profanes, les modes d'écriture, les supports (y compris dans leur matérialité), la construction sémiotique, les interactions textes/contextes, la réception des textes dans leur contexte de production et postérieurement (sur ces points, voir Berthelot, 2003)<sup>11</sup>. Le coût devient alors très élevé, presque prohibitif.

C'est dire que l'histoire des sic, pour revenir à nos moutons, réclame un *background* au carrefour de plusieurs disciplines plus ou moins instituées, *background* que je ne prétends en aucune façon posséder, mais que je m'efforce d'améliorer sur le temps long. Elle demande aussi des cadres sociaux de coopération (réseaux, groupes de travail, programmes de recherche...), susceptibles de fédérer des compétences et des préoccupations, de faire vivre la pluralité des thématiques, des approches et des points de vue, de construire un langage traduisant cette pluralité et de raviver une flamme toujours prompte à s'éteindre passé le cap des premières publications.

Troisième et dernier élément du socle : la réflexivité. La réflexivité est le fait, pour un acteur, d'analyser la situation dans laquelle il se trouve quand il parle et/ou agit ainsi que ses représentations de cette situation, ce qui, au mieux, le conduit à faire un effort d'autoanalyse et, dans tous les cas, à produire des informations sur lui-même. Dans les sciences humaines et sociales, et donc dans l'histoire des sic, il s'agit pour le chercheur de s'interroger – en faisant fonctionner non seulement la critique, mais aussi la boîte à outils des sciences humaines et sociales – sur les épistémologies, théories et méthodologies qu'il convoque, sur son propre statut et, plus généralement, sur les conditions sociales (y compris symboliques) de production, voire de réception, de ses discours et actes. La réflexivité est donc bien plus que de la vigilance critique ou de la simple distanciation vis-à-vis de soi-même, avec lesquelles

---

<sup>11</sup> Si l'on souhaite compléter l'indispensable travail d'archive par des entretiens – nous reviendrons sur cette question –, force est d'admettre le recours aux techniques, transversales à plusieurs disciplines, permettant dans un premier temps de construire et de conduire ces entretiens, et, dans un second, d'analyser les données et/ou d'interpréter les paroles « singulières » d'un témoin, soit pour contextualiser ledit témoin et ses discours, soit pour le saisir dans sa trajectoire et comprendre, à travers lui, les évolutions sociales et intellectuelles auxquelles on s'intéresse.

elle est parfois confondue : elle est un véritable travail d'objectivation. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la définition aux accents bourdieusiens que j'ai pu en donner dans la note 2 du premier article publié par *Questions de communication* : « Travail méthodique (toujours partiel et jamais achevé) de mise à jour par le chercheur des présupposés doxiques – y compris les siens – ou liés à l'occupation de positions dans le champ académique, et d'une façon plus générale, de ce qui est produit par les constructions discursives » (Boure, 2006 : 278). Cette définition semble compatible avec celle proposée explicitement par Stéphane Olivesi<sup>12</sup> ainsi qu'avec celles des autres débatteurs, sans doute plus diffuses, mais que l'on peut déduire de leurs propos.

## De malentendus en divergences

Comme promis, je choisirai les questions – anodines ou plus sérieuses – auxquelles j'ai envie de répondre et pour lesquelles je suis capable de le faire<sup>13</sup>. Je remercie d'ailleurs les débatteurs de me les avoir posées car elles me permettent tantôt d'apporter des précisions sur mes choix épistémologiques et méthodologiques, mes constats, assertions ou explications, tantôt de reformuler mon propos de telle sorte qu'il puisse être interprété de manière plus conforme à mes intentions, tantôt de reconnaître les limites de ma réflexion et proposer des inflexions, voire des correctifs.

## Polémique ? Vous avez dit polémique ?

Abordons d'entrée, pour passer rapidement à autre chose, une critique de Pierre Delcambre (2007) énoncée *mezzo voce*, puisque son auteur se dit à la fois « ravi » et « agacé » : la dimension polémique, sinon de mes deux articles, du moins du premier – car le second me semble davantage

---

<sup>12</sup> « On pourrait la définir comme une faculté critique de nature à introduire plus de distance dans le jugement, plus d'acuité dans la compréhension du jeu scientifique et des modalités de production de la connaissance » (Olivesi, 2007 : 208).

<sup>13</sup> Exemple de question ou de critique à laquelle je ne sais pas répondre, dans ce cas précis pour des raisons liées aux sources : ainsi que le suggère fortement P. Delcambre (2007), fallait-il, pour émettre un diagnostic sur l'origine disciplinaire des thèses soutenues par les premiers inscrits sur la lafma (Liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant) de la 52<sup>e</sup> section aller au-delà de l'appartenance disciplinaire ou des domaines de recherche réels du directeur de thèse, par exemple, en s'intéressant aux autres membres du jury ? Sans aucun doute. Mais alors, comment faire pour trouver leurs noms, sachant qu'aucun des documents consultés ne donne cette information ? Faut-il contacter chaque inscrit (mais certains se sont « perdus dans la nature », d'autres sont décédés) ? Faire venir toutes les thèses par le système du prêt interuniversitaire, ce qui suppose d'abord que toutes soient conservées « quelque part », et ensuite que chacune contienne cette information qui n'a jamais été obligatoire ?

analytique – et, plus particulièrement, du développement consacré aux histoires spontanées, c'est-à-dire aux constructions proposées par des chercheurs qui ne s'inscrivent pas dans une perspective historique, mais qui, dans un projet éditorial d'une autre nature, livrent presque à leur corps défendant des interprétations de l'histoire des sic « non fondées sur des observables » car venant de l'archive ou de l'enquête par entretien. Or, ces interprétations sont susceptibles d'avoir des effets sur les lecteurs en raison de la légitimité des auteurs<sup>14</sup> au sein de la communauté (mais peut-être aurais-je été plus avisé, sur ce point, de faire tourner deux fois ma plume dans l'encrier, car je n'en ai pas la certitude, faute d'avoir étudié leur réception...). Quoiqu'il en soit, je n'ai jamais entendu user d'un ton polémique ni avec Daniel Bounoux, ni avec Yves Winkin, puisque c'est d'eux ou plutôt d'un de leurs ouvrages qu'il s'agit<sup>15</sup>, du moins si l'on veut bien s'en tenir au sens le plus général de l'adjectif « polémique ». Issu du grec *polemikos* (relatif à la guerre), il renvoie à une critique vive et agressive. En revanche, mon discours est certainement polémique dans la mesure où il prend ses distances vis-à-vis de discours existants, et en l'occurrence de deux parmi d'autres, car j'aurais pu choisir d'autres exemples... et, probablement aussi, à l'égard de celui de Pierre Delcambre qui ne semble convaincu ni par les effets néfastes du « spontanéisme », ni même par la pertinence de la notion. Cela étant, je n'ai jamais entendu « évaluer » ces chercheurs sur la base de ce qu'ils ne prétendent pas faire et encore moins nier l'intérêt, chacun dans leur genre, des ouvrages en question.

De façon plus pratique, la critique de Pierre Delcambre renvoie à une autre question moins anodine qu'elle paraît pour celui qui se préoccupe d'histoire contemporaine et qui souhaite se situer en dehors de toute perspective hagiographique et *a fortiori* des pratiques de « courtoisie copinarde » ou de « torpillage concurrentiel » : en quels termes et sur quel ton traiter des productions ou des pratiques d'un collègue encore en activité (qu'il soit ou non à la retraite importe peu, à partir du moment où il est toujours présent dans les débats) ? Pour ma part, j'ai eu des difficultés et avec les auteurs précités et avec Bernard Miège (à propos de l'histoire officielle), et je ne suis pas certain d'avoir employé les mots et le ton adéquats.

---

<sup>14</sup> Cette dernière ne saurait s'expliquer toujours et partout par le (seul) jeu des logiques mandarinales, ainsi que l'affirme S. Olivesi (2007).

<sup>15</sup> Il s'agit de *Sciences de l'information et de la communication* (Bounoux, 1993) et *La communication n'est pas une marchandise. Résister à l'agenda de Bologne* (Winkin, 2005). Je précise par ailleurs que je ne suis et n'ai jamais été en conflit avec aucun de ces chercheurs.

## Une vision agonistique de l'histoire (des disciplines) ?

C'est encore une fois Pierre Delcambre qui dégaine, probablement en fonction d'une lecture s'attardant sur les occurrences de termes très connotés (luttons, conflits, concurrence, vainqueurs, vaincus...), sur quelques références sans doute trop appuyées aux analyses et au lexique de Pierre Bourdieu<sup>16</sup> (surtout dans le premier article) et enfin sur des éléments (y compris des manières d'écrire, voire des tics d'écriture) qui laisseraient poindre le « militant d'une cause pour les SIC contemporaines » derrière l'apprenti historien.

En fait, ma vision de l'histoire n'est guère éloignée de la sienne... à quelques nuances près. De même que je ne pense plus que l'histoire de l'humanité soit celle de la lutte des classes, mais que, néanmoins, la lutte des classes existe puisqu'on peut l'observer, je me refuse à penser l'histoire des disciplines sous le seul angle agonistique, tout en observant que, dans nombre de périodes et de situations (et en particulier quand on traite de questions relatives à l'institutionnalisation<sup>17</sup>), les luttes, conflits et compétitions occupent une place qu'il est difficile d'ignorer, que l'on travaille de façon diachronique ou synchronique. En même temps, j'admets très volontiers la prise en compte des filiations – souvent complexes –, des réseaux – difficiles à cartographier –, des collectifs de travail, des processus coopératifs, des alliances et connivences, des phénomènes générationnels, sans oublier les négociations (et donc les négociateurs) locales et nationales, les compromis et les compromissions, la place de la cooptation, les engagements forts et les micro-engagements, les formes de connivence sociale, cognitive et de compréhension réciproque (sur certaines de ces questions, voir Berthelot, Martin, Collinet, 2005).

J'ai également présent à l'esprit que ceux qui construisent socialement et cognitivement une discipline ne sont pas seulement dans un système organisationnel ou dans un champ social, mais aussi dans une science<sup>18</sup>, au milieu d'autres sciences, ce qui n'est pas anodin, à la fois au niveau de leurs intentions, de la façon dont ils conçoivent et pratiquent leurs activités professionnelles (enseignement, recherche, administration), et de leurs

---

<sup>16</sup> Pour un résumé très problématisé des positions récentes de P. Bourdieu sur le champ scientifique, voir Bourdieu (1997).

<sup>17</sup> Et surtout dans des moments historiquement forts ou significatifs (voir, par exemple, le « tournant des années 1990 » dont l'analyse livrée en 2006 peut donner à penser que je survalorise toujours et partout les dimensions agonistiques).

<sup>18</sup> On ajoutera que la science est aussi une entreprise « à part » de production, de validation, et de circulation des connaissances, avec ses appareils théoriques et méthodologiques complexes, ses lieux et ses procédures de débat originaux et estampillés, ses clercs depuis longtemps rémunérés et protégés pour « penser ».

constructions discursives scientifiques ou profanes, ainsi qu'au niveau des manières dont ils conduisent leurs luttes et leurs coopérations, tissent et défont leurs réseaux.

## Histoire locale et monographies vs histoire nationale généraliste ?

Stéphane Olivesi (2007) a raison de relever l'illusion d'optique de toute histoire nationale et de souligner l'importance du « local » dans la construction des SIC. Il en tire une conséquence sur le plan éditorial : il faut entreprendre rapidement des monographies locales, lui-même donnant l'exemple à travers une étude de cas conduite sur un site universitaire lyonnais dont la version complète n'est pas publiée dans la livraison 12 de *Questions de communication*. En effet, le « national » – ou, si l'on préfère, le « central » – n'explique pas tout, n'est pas à tous les coups l'échelle la plus pertinente (par exemple sur la question des formations et de l'acculturation aux pratiques scientifiques), quand il s'agit de d'expliquer et de comprendre les processus complexes d'institutionnalisation et non d'apporter sa pierre à l'édification des *success stories* de l'histoire officielle nationale<sup>19</sup>. Il se peut aussi (et cette hypothèse forte demanderait que l'on s'y attarde) « que les SIC [...] ne soient que la somme instable de stratégies d'acteurs venant d'horizons divers, de projets locaux disparates, de demandes sociales hétérogènes dont les effets conjugués font qu'il en résulte ce que l'on appelle une discipline fédérant un grand nombre d'enseignants-chercheurs » (Olivesi, 2007 : 204). Ou alors, hypothèse plus faible, que ces stratégies, projets et demandes aient joué un rôle, tantôt plus ou moins en conjonction, tantôt plus ou moins en disjonction, avec le niveau national.

À vrai dire, l'entreprise qu'il propose ne m'est pas étrangère, même si je n'y ai pas jusqu'ici consacré l'attention qu'elle mérite. En effet, dans l'introduction de l'ouvrage sur les origines des SIC (2002), j'ai signalé (Boure, 2002 : 13) plusieurs points aveugles dont la recherche devait se saisir dans un terme rapproché parmi lesquels : l'évolution des contenus des enseignements (toujours localisés), l'étude de ces lieux par définition « locaux » que sont les

---

<sup>19</sup> Mais attention ! Le « local » est lui aussi gorgé d'histoires officielles, bien souvent rétrospectives et hagiographiques, avec leurs héros, leurs actes fondateurs et leurs Grands récits. Il n'est pas certain que les héros des épopées locales sortent gagnants sur le long terme d'une histoire sans épaisseur qui ne rend guère justice à leur travail et à leurs apports « réels ».

laboratoires, les bricolages dans tel ou tel lieu investi par des acteurs longtemps déconnectés des débats nationaux et qui pourtant « fonctionnent »... De façon plus anecdotique, je me souviens d'une discussion avec Michel Mathien où nous avons envisagé un travail de recherche, à base de monographies consacrées à des lieux importants – mais pas pour les mêmes raisons – dans l'histoire des SIC (Bordeaux, Strasbourg, l'Institut français de presse, le Centre d'études des communications de masse – CECMAS –, ou plus tard le GDR « Réseaux ») et ce, dans une perspective comparatiste. En effet, quelles que soient les difficultés de comparer des situations, des acteurs, des pratiques, des discours contextualisés spatio-temporellement, il nous semblait intéressant de mettre prudemment en évidence similitudes, cousinages et différences.

Mon point de vue sera cependant plus nuancé que celui de Stéphane Olivesi, en tout cas tel qu'il l'exprime dans sa réponse, et ce pour une raison de fond : plutôt que d'opposer *de facto* ou *de jure* le « national », ses sources privilégiées (documents officiels, si j'ai bien compris), et ses manières d'en écrire l'histoire, au « local », je me situerai volontiers dans une problématique de type « relation centre/périphérie » car je ne pense pas que la disjonction local/national puisse être totale ni durable, sauf dans le cas extrême où la périphérie s'exclut ou est exclue. Je propose de recourir à un « modèle » dans lequel le centre représente le principe d'unité (l'ordre), et la périphérie la disparité, la multiplicité (le désordre) ; dans lequel chacun (en mouvement) n'est pas saisi en lui-même, mais dans sa mouvante relation avec l'autre, lui-même en mouvement ; dans lequel le centre assure à moyen et long terme la régulation, même si chacun est à la fois déterminé et déterminant, tout en intégrant les apports de la périphérie dès lors qu'ils sont « globalement » compatibles avec la dynamique unitaire ; enfin, dans lequel la périphérie – ou plutôt les périphéries, car les configurations locales ne sont pas identiques – possèdent leurs dynamiques propres, voire une autonomie relative vis-à-vis des logiques et des stratégies centrales, ce qui crée des interstices, des failles, et introduit du « jeu » au sens mécanique du terme laissant des marges de manœuvre, parfois importantes, aux acteurs sociaux.

Bien entendu, ce modèle a des limites que je ne développerai pas ici (le lecteur pourra se reporter à Chevalier, 1978). En outre, il n'est pas totalement adapté à l'étude du champ scientifique et des disciplines, surtout quand on travaille sur des périodes au cours desquelles le processus d'institutionnalisation est peu avancé, ce qui signifie, entre autres raisons, que le centre (symbolisé sur le plan social par des institutions comme le CCU – Comité consultatif des universités<sup>20</sup> –, le Comité des SIC, puis la SFSIC, mais aussi des textes

---

<sup>20</sup> Devenu le CSCU entre 1979 et 1982, le CSPU entre 1982 et 1983, le CSU entre 1983 et 1987, et enfin le CNU (Conseil national des universités) depuis 1987.

de types divers, comme le Rapport Mattelart-Stourdzé en 1982, des procédures et des normes communes à toutes les disciplines – voir celles régissant les recrutements) est faiblement unitaire sur certains points et fortement sur d'autres, tandis que les périphéries, peu nombreuses, sont dans des situations et des dynamiques extrêmement variées. Par ailleurs, ce modèle intègre mal les dynamiques de réseau (puisqu'il est bipolaire) et les acteurs locaux eux-mêmes périphériques, et notamment les néo-entrants, qui peuvent développer des stratégies spécifiques ou ceux qui, malgré leur position d'extériorité par rapport à la discipline, contribuent néanmoins à son institutionnalisation (pour certains sans le vouloir) en faisant soutenir des thèses, en acceptant de donner des cours dans des domaines peu nobles au regard de leur discipline-mère, en facilitant la circulation de travaux estampillés « SIC »...

Malgré ces limites, il me semble que ce modèle peut s'avérer heuristique dès lors qu'on le fait fonctionner avec prudence, qu'on n'attend pas de lui ce qu'il ne peut permettre, et que l'on intègre quelques correctifs. D'autant que, s'agissant des SIC, je fais l'hypothèse (appuyée tout de même sur quelques observables) que pendant une longue période (début des années 70-début des années 90), les grandes impulsions vinrent souvent (et donc pas toujours) du centre<sup>21</sup>, ce qui explique l'importance donnée aux « personnages centraux » (Robert Escarpit, Jean Meyriat...) <sup>22</sup> et surtout au CCU et à la SFSIC... et, en conséquence, la place que Bernard Miège, Jean-François Tétu, Viviane Couzinet et moi-même avons, dans nos analyses, accordée à leurs décisions, prises de position et travail de *lobbying* ainsi qu'aux débats qui ont traversé ces instances. En revanche, il est vrai que nous n'avons pas jusqu'ici cherché

---

<sup>21</sup> Et ce pour des raisons, d'une part, propres aux SIC, d'autre part, liées à la situation des sciences humaines et sociales françaises ainsi qu'à l'état des modes d'organisation de l'Université (quand elles existent, les équipes de recherche sont de taille réduite et les universitaires sans équipe encore très nombreux ; les écoles doctorales ne sont pas encore créées ; les procédures d'évaluation et de contractualisation de l'enseignement et de la recherche sont d'abord absentes, puis balbutiantes ; les politiques interuniversitaires de site ne sont guère envisageables ; l'autonomie des établissements est très relative ; les filières et les diplômes sont peu diversifiés...). Dans un tel contexte, les enseignants-chercheurs sont, pour un certain nombre d'entre eux, peu centrés sur des tâches locales, et quand ils le sont, ces dernières sont rarement en mesure de leur conférer à elles seules la légitimité à laquelle ils peuvent aspirer sur le plan local et *a fortiori* national. À partir de la fin des années 90, la situation semble partiellement s'inverser au profit du local, peu à peu anobli au niveau de son statut, de son rôle et de ses missions, de sorte que l'universitaire, surtout quand il n'a pas déjà une visibilité nationale forte, est peu ou prou conduit à s'ancrer fortement dans son environnement proche.

<sup>22</sup> N'oublions pas que, dans ses jeunes années, une discipline est faiblement institutionnalisée et, par conséquent, très sensible aux phénomènes de « personnalisation », tant au niveau de l'agitation des idées qu'à celui des revendications et des constructions sociales.

à savoir à travers qui, comment, jusqu'à quel point, avec quel décalage temporel, et face à quelles résistances, ces impulsions se sont traduites et parfois déformées (ou ont été ignorées) aux différents niveaux locaux ; et à l'inverse, comment des situations nationales ont pu être affectées par des initiatives, des stratégies individuelles ou collectives et des positionnements locaux, ou plus simplement par l'absence – parfois pesante et toujours remarquée – de certains acteurs locaux dans les lieux et/ou les débats nationaux. Ce travail reste à faire. Quel chantier ! L'histoire est vraiment un long combat...

## Que faire de la mémoire vivante ?

Cette question, posée par la plupart des contributeurs, est en partie liée à la précédente, sinon par moi, du moins par Stéphane Olivesi. En effet, ce dernier semble considérer – mais peut-être s'agit-il d'un effet de lecture – que le recueil de la mémoire vivante est pertinent dans l'espace local, tout en admettant, sans trop s'y attarder, son intérêt à d'autres échelles. Je le suivrai volontiers, mais pour une raison pratique : l'état des archives locales publiques (laboratoires, départements, instituts...) étant ce qu'il est (c'est-à-dire au mieux un « foutoir », au pire une illusion en raison des destructions ou des pertes successives et massives de documents), le témoignage devient incontournable. Tout comme les archives privées qui, quand elles sont accessibles, peuvent réserver de bonnes surprises.

Plus sérieusement, je ne suis pas convaincu que la mémoire vivante soit toujours et partout moins officielle que les documents dits « officiels ». D'ailleurs, qu'est-ce qu'un document officiel ? Existe-t-il toujours une ligne de partage nette avec un document qui le serait moins ou pas du tout ? Pour ma part, si j'ai eu recours à des documents « manifestement » officiels pour produire des données à la fois inédites et fiables<sup>23</sup> (Boure, 2007a), je n'ai pas l'impression de n'avoir utilisé qu'eux.

---

<sup>23</sup> Notamment le *Journal officiel* d'où j'ai exhumé : 1) l'arrêté du 26 février 1975 radiant de leur section ou sous-section d'origine les dix-neuf universitaires qui en avaient fait la demande afin de les inscrire en 52<sup>e</sup> section du ccu, texte que personne, à ma connaissance, n'a jamais évoqué ; 2) les listes exhaustives des inscrits sur les Listes d'aptitude aux fonctions de maître-assistant (LAFMA) entre 1976, année où des « demandeurs » ont pu pour la première fois être inscrits en 52<sup>e</sup> section, et 1979, année de leur suppression ainsi que de celle du ccu.



Rejoignant sur ce point Daniel Jacobi et m'éloignant de Stéphane Olivesi et de Rémi Ponton, je ne suis pas non plus complètement convaincu que les témoignages directs ou indirects (« recueillis par des entretiens approfondis, orientés par des hypothèses et par la diffusion d'un questionnaire dans la communauté des SIC » ainsi que le suggère Rémi Ponton (Fleury, Walter, 2007 : 142) soient *a priori* plus riches en termes de données exploitables qu'un travail sur documents, et ce pour les raisons évoquées par Daniel Jacobi (*ibid.*) : « La mémoire des acteurs et leurs souvenirs personnels construisent un terreau subjectif où chacun brode sa propre trame d'une histoire sauvage. Le chercheur qui explore les matériaux de ce corpus, auquel lui-même participe et contribue, a évidemment du mal à l'explorer objectivement ». Pour la deuxième contribution publiée par *Questions de communication* (Boure, 2007), j'ai pu « expérimenter » combien la mémoire des enseignants-chercheurs sollicités à des degrés et sous des formes divers (Jean Meyriat, André-Jean Tudesq, Anne-Marie Laulan, Bernard Miège, Pierre Moeglin, Marie-Claude Vettrains-Soulard, Élisabeth Fichez, Michel Mathien, Viviane Couzinet...) pour m'aider à trouver le rattachement disciplinaire des thèses soutenues par les inscrits sur la LAFMA de la 52<sup>e</sup> section était défailante et/ou sélective et ne pouvait en aucune façon remplacer la recherche documentaire réalisée à partir de l'interrogation de la base de données SUDOC – recherche longue et délicate car cet outil n'est pas conçu pour ce type de recherche, et complétée par la consultation d'autres documents, officiels ou non (Boure, 2007a). Il est cependant absurde de s'interdire définitivement tout usage de ces techniques pour le recueil de données : il faut simplement faire preuve de prudence et, toutes les fois où cela est possible, croiser plusieurs sources vivantes et documentaires entre elles.

En revanche, je suis convaincu que le recueil de la mémoire vivante, à travers des techniques appropriées ayant fait leurs preuves dans plusieurs domaines de recherche, est susceptible de faire ressortir des récits fortement signifiants qu'il s'agit alors de traiter comme tels, l'historien devenant le témoin et l'analyste d'histoires. Par ailleurs, pour peu que l'on prenne la peine de s'intéresser aux contextes sociaux et cognitifs, aux discours et aux actes dont ces témoins ou acteurs, grands ou de second plan, ont une expérience pratique, on peut tracer des trajectoires sociales (Passeron, 1991), construire des histoires ou des récits de vie (Bertaux, 2001), ou dresser des portraits (Lahire, 2002 ; Molinier, 2003) permettant, à travers l'exploration de plis singuliers du social, de mieux comprendre des pans de l'histoire disciplinaire.

À vrai dire, le débat dont je viens brièvement d'esquisser quelques contours n'est pas original : il fait depuis longtemps partie du quotidien des historiens. Je propose donc d'en rester là et de conseiller à ceux qui voudraient aller plus loin de se tourner vers les spécialistes.

## Que faire de la notion d'institutionnalisation sociale et cognitive des disciplines ?

Et d'abord *quid* de la notion de discipline<sup>24</sup> ? En réagissant aux propos de Pierre Delcambre à travers la proposition et, d'une certaine manière, l'adoption de la définition donnée par Jean-Louis Fabiani (2006), Jacques Walter et Béatrice Fleury (2007) se situent dans une acception que je partage partiellement. Je suis bien entendu d'accord pour admettre que la notion de discipline juxtapose deux ordres de réalité en tension : le premier, antérieur à la science moderne (le XVII<sup>e</sup> siècle, si l'on veut bien suivre Alexandre Koyré, 1966), « met l'élève (*discipulus*) au centre du système et organise le savoir à partir d'un objectif pédagogique » ; le second, « central dans nos préoccupations depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, c'est l'organisation particulière au sein de laquelle se développent des savoirs modernes comme ensemble de pratiques codifiées et reconnues valides par un collectif auto-délimité, l'activité scientifique se développant par rapport à une ligne de front » (Fabiani, 2006 : 12-13). Il me semble toutefois que cette définition ne met pas suffisamment l'accent sur la dimension « communautaro-concurrentielle »<sup>25</sup> et sur le poids de la reproduction, voire sur la tension reproduction/innovation, et surtout qu'elle laisse sans l'ombre une dimension importante : l'onction académique d'une discipline (ou, si l'on préfère, son acte de naissance officiel) vient de l'extérieur. En France, elle vient de l'État, du moins depuis le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, après une période plus ou moins longue de gestation et d'institutionnalisation partielle dans l'enseignement supérieur (Boure, 2007b) ; ce qui permet de mieux comprendre l'accent mis par certains d'entre nous sur le niveau central.

---

<sup>24</sup> Au risque de verser dans le présentisme, je soulignerai que les enjeux de cette définition ne sont jamais socialement neutres, et encore moins au moment où l'auteur de ces lignes s'exprime (février 2008) : en effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la LRU, la loi sur la Liberté et responsabilités des universités – plus connue sous le nom de « Loi Pécresse » –, les « discussions » du ministère avec les syndicats, avec Sauvois la recherche (SLR), mais aussi avec des instances généralement plus « mesurées » (comme la Conférence des Présidents des sections du CP-CNU) sur le remplacement des commissions de spécialistes par des comités de sélection (actuellement définis de façon fort peu disciplinaire) ne sont pas encore closes. D'autant qu'elles sont redoublées de nombreux débats locaux dans et hors les instances universitaires, d'où il ressort une déploration de leur abandon transcendant les clivages idéologiques traditionnels.

<sup>25</sup> « L'entre-soi » cognitif et social sous le regard des autres (autres disciplines, État, profanes...) est une dimension à interroger fortement. En outre, on précisera que la concurrence est à la fois externe (i.e. avec les autres disciplines, d'où l'intérêt de regarder vers les frontières envisagées à la fois comme coupures et coutures) et interne, étant entendu que, d'une part, celle-ci ne saurait se limiter à la seule lutte des places, d'autre part, ne saurait exclure des processus de coopération (voir *supra*). Enfin, le chercheur en compétition ne s'appuie pas uniquement sur des ressources sociales : il convoque aussi des ressources et des compétences scientifiques (le sociologue doit s'affirmer sociologiquement, le mathématicien mathématiquement...).

Dans ma thèse de Droit public (1975) dédiée à l'étude de la collaboration entre l'État et le secteur privé dans la recherche française, parce que j'étais peu satisfait des multiples façons dont, dans le milieu qui était le mien, on définissait la science et on analysait les rapports science/société et science/idéologie (science bourgeoise vs science prolétarienne, confusion entre science et idéologie, coupure épistémologique althusserienne entre science et idéologie...), j'ai été amené à établir une distinction et une relation entre le statut social et le statut théorique du savoir. La distinction permettait d'éviter la confusion entre contenus du savoir (schématiquement, les connaissances qui s'accumulent et ont une dimension opératoire) et conditions du savoir (conditions de scientificité). Elle permettait aussi d'éviter la confusion entre idéologie scientifique (le savoir est aussi organisé en une forme spécifique au sein de l'idéologie dominante) et lieux de (re)production et de circulation. La relation permettait de rappeler le risque récurrent de tout savoir, particulièrement dans les sciences humaines et sociales (tenir un discours de l'objet et non sur l'objet), la non-neutralité sociale du savoir ainsi que les contraintes que le social fait peser sur la science.

Longtemps après, quand je me suis intéressé davantage aux disciplines et aux sciences (humaines et sociales surtout), et moins à la science avec ou sans majuscule, cette approche ne s'est pas avérée directement transposable, d'autant que la notion de statut, fleurant bon les années 60-70, ne m'est pas apparue très heureuse pour saisir des réalités en mouvement permanent. Seule semblait pertinente la séparation/relation entre le théorique et le social. J'ai alors évoqué, dans leur imbrication, les dimensions institutionnelles (ou sociales) et théoriques (ou intellectuelles) du processus de construction des disciplines. En même temps, je ne pouvais me résoudre à réserver les dimensions institutionnelles au seul « institutionnel » au sens commun du terme, car les concepts, les théories, les méthodologies, les langages scientifiques ne sont pas seulement des enjeux pour les institutions sociales, ils sont aussi des institutions (sur ce point, voir Schlanger, 1992).

Mais alors, *quid* de la notion « d'institutionnalisation cognitive et sociale des disciplines » ? Je précise tout d'abord que je l'utilise depuis peu, et, plus précisément, quand je l'ai « découverte » dans des discussions avec Rosalba Palermi et Yolla Polity au sein de Théories et pratiques scientifiques (TPS), ex-groupe de travail de la SFSIC, puis dans une de leurs publications (Palermi, Polity, 2002 : 95-96), elles-mêmes faisant explicitement référence aux travaux de Richard Whitley (1974)<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> On pourra aussi se reporter à une autre publication de R. Whitley (1984), non citée par R. Palermi et Y. Polity.

Cette notion m'est apparue, malgré quelques limites, plus pertinente que celles auxquelles je me référais auparavant. Très schématiquement, on entend par « institutionnalisation cognitive » le choix des objets et des terrains, la formulation des questions de recherche, la construction des problématiques, les concepts, les théories, les méthodes... et par « institutionnalisation sociale », les modes d'organisation de la recherche et de l'enseignement, les dispositifs sociaux de reproduction et de légitimation, les modes d'allocation des ressources, les systèmes de publication, les normes sociales... Outre qu'elle focalise le regard sur un processus complexe de transformation (l'institutionnalisation) et qu'elle se laisse volontiers mettre en perspective avec la notion d'autonomisation, cette distinction est heuristique à deux conditions<sup>27</sup> et au moins pour trois raisons.

D'abord, une raison pratique : cette distinction oblige le chercheur à s'intéresser aussi au social, alors qu'il a assez souvent tendance à privilégier les dimensions intellectuelles (histoire des idées, de la pensée, des théories, voir Boure, 2002 : 28-30), parfois en les insérant dans leurs contextes généraux de production. Or, il me semble essentiel de mettre l'accent sur des phénomènes plus spécifiques tels que les dimensions nationales des disciplines, les hiérarchies entre les disciplines et à l'intérieur de chacune, la professionnalisation des enseignants-chercheurs, les modes de légitimation, la délivrance des visas d'entrée, les représentations sociales dominantes et dominées, l'émergence puis le développement de formes spécifiques (par exemple, les laboratoires) plus ou moins en phase avec l'état des méthodes et des techniques d'investigation et des débats dont elles sont l'objet... Ensuite, le cognitif et le social sont aussi des institués (et des instituants). Enfin, le cognitif possède des dimensions sociales, et le social a quelque chose à voir avec le cognitif<sup>28</sup> (Boure, 2007b).

Ceci étant, Pierre Delcambre a raison d'insister sur la prise en compte du factuel et de l'actoriel dans l'analyse des processus, de préciser qu'il convient de distinguer ce qui est voulu (du moins par certains) et ce qui

---

<sup>27</sup> Première condition : ne pas se situer dans le cadre d'une stricte opposition bipolaire (les deux termes sont en tension). Deuxième condition : poser que les processus d'institutionnalisation sociale et cognitive ne coïncident pas nécessairement dans l'espace et le temps, l'un pouvant précéder l'autre (parfois sur une période relativement longue), ou réciproquement. Pour ma part, je n'ai jamais écrit dans mes travaux récents que le social précède toujours et partout le cognitif, ainsi que cela a pu être affirmé ici ou là. En revanche, s'agissant des sic françaises, je persiste et je signe : entre le début des années 70 et la deuxième moitié des années 90, le social précède le cognitif.

<sup>28</sup> Par exemple, les contraintes sociales peuvent prendre la forme de contraintes « scientifiques » ; l'argumentation et le raisonnement doivent « faire avec » des contraintes externes ; toute contribution au progrès des connaissances, pour être reconnue, doit être validée par des instances sociales (mais pas seulement sociales) légitimes...

est subi (tantôt par certains, tantôt par tous) et, quand on travaille sur l'histoire d'une discipline, de prêter un regard attentif à tout ce qui est ou semble extérieur à elle. Il est aussi fondé à affirmer qu'en fin de compte l'institutionnalisation cognitive est la plus délicate à traiter, surtout quand on cherche des articulations fines avec les dimensions sociales, parce que l'impalpable se conjugue au palpable, l'indéterminé au plus aisément objectivable, le symbolique à des incorporations dans des hommes, des objets, des dispositifs, des lieux. C'est sans doute une bonne raison pour s'y atteler sans tarder, et, en ce qui me concerne, davantage que je ne l'ai fait.

Enfin, je suis bien volontiers Rémi Ponton (Fleury, Walter, 2007) quand il affirme que le recours au concept d'institutionnalisation comporte un risque majeur : faire penser « à une évolution qui, une fois passée le cap critique des débuts, aurait un caractère linéaire » et je pourrai ajouter, « inéluctable ». Heureusement, ce concept n'interdit pas à celui qui l'utilise de recourir aux antidotes développés *supra*. En fait, c'est à une saine vigilance que Rémi Ponton invite ses éventuels « usagers ».

## Conclusion

Peut-on conclure un débat dont la richesse ne dépend que des seules contributions des débatteurs anciens ou futurs ? Poser la question revient à y répondre. Aussi vais-je faussement conclure ma « réponse aux réponses » par une double invite. La première est probablement attendue : poursuivons le débat sur les dimensions épistémologiques et méthodologiques de l'histoire des sciences humaines et sociales en général et des *SHS* en particulier, car ce qui est soumis aux lecteurs de *Questions de communication* ne recoupe qu'une partie des préoccupations historiographiques. La deuxième l'est peut-être moins : je fais partie de ceux qui pensent que le nécessaire débat sur les conditions de possibilité d'une histoire des disciplines (donc des *SHS*), d'une part n'épuise pas le regard que l'on porte sur tel ou tel travail à prétention historique, d'autre part ne doit pas décourager les futurs historiens par surcroît de ce lancer dans une entreprise qui pourrait paraître trop périlleuse. Donc, parler de l'histoire, c'est bien, mais faire de l'histoire, ce n'est pas mal non plus.

## Références

- Bautier R., 2007, « Rallier les sciences de l'information et de la communication dans les années 70 », *Questions de communication*, 12, pp. 149-162.
- Bertaut D., 1997, *Les récits de vie*, Paris, Nathan.
- Berthelot J.-M., dir., 2003, *Figures du texte scientifique*, Paris, Presses universitaires de France.

- Berthelot J.-M., Martin O., Collinet C., 2005, *Savoirs et savants. Les études sur la science en France*, Paris, Presses universitaires de France.
- Blancaert C., Blondiaux L., Loty L., Renneville M., Richard N., 1999, *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoires, enjeux et questions vives*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Bonnafous S., Jost Fr., 2000, « Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel », *Réseaux*, 100, pp. 525-545.
- Bougnoux D., 1993, *Sciences de l'information et de la communication*. Paris, Larousse.
- Bourdieu P., 1997, *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA Éd.
- Boure R., 1997, « Les sciences de l'information et de la communication au risque de l'expertise ? Sur et sous des pratiques scientifiques », *Réseaux*, 82-83, pp. 233-254.
- éd., 2002, *Les origines des Sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion.
- 2006, « L'histoire des Sciences de l'information et de la communication (1). Entre gratuité et réflexivité », *Questions de communication*, 10, pp. 277-295.
- 2007a, « L'histoire des Sciences de l'information et de la communication (2). Le cas des origines littéraires des sic », *Questions de communication*, 11, pp. 257-287.
- 2007b, *Les Sciences humaines et sociales en France. Une approche historique*, Namur, EME/Intercommunications.
- Caire G., 1995, « D'où venons-nous, que sommes-nous, où allons-nous lorsque nous faisons l'histoire de la pensée économique ? », *Les Cahiers Charles Gide*, 1, pp. 23-56.
- Chartier R., 1989, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, 6, nov.-déc., pp. 1505-1520.
- Chevalier J., 1978, « Le modèle centre/périphérie dans l'analyse politique », pp. 3-131, in : CURAPP, *Centre, périphérie, territoire*, Amiens/Paris, Presses universitaires de France/Publications du CURAPP.
- Delcambre P., 2007, « Institutionnalisation sociale et cognitive des sic en France. Des méthodes pour des concepts », *Questions de communication*, 12, pp. 163-190.
- Fabiani J.-L., 2006, « À quoi sert la notion de discipline ? », pp. 11-34, in : Boutier J., Passeron J.-Cl., Revel J., dirs., *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Fleury B., Walter J., 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication », *Questions de communication*, 12, pp. 133-148.
- Koyré A., 1966, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris, Gallimard, 1994.
- Krieg-Planque A., 2005, « Sciences du langage et Sciences de l'information et de la communication : entre reconnaissances et ignorances, entre distanciations et appropriations », pp. 103-119, in : Neveu F., Pétilion S., dirs., *Sciences du langage et Sciences de l'homme*, Limoges, Éd. Lambert-Lucas.

- Lahire B., 1999, « Champ, hors-champ, contrechamp », pp. 23-58, in : Lahire B., dir., *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, Éd. La Découverte.
- 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.
- Mattelart A., Stourdzé Y., 1982, *Technologie, culture et communication*, Rapport au ministre de la Recherche et de l'Industrie, Paris, Éd. La Documentation Française.
- Miège B., 2007, « Sur le positionnement de la recherche en histoire des SIC », *Questions de communication*, 12, pp. 191-204.
- Molinier P., 2003, *Pour une microsociologie de la réception du DVD. Usages et herméneutique cinématographique*, Rapport d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, université Toulouse 2.
- Mucchielli L., 2004, *Mythes et histoire des sciences humaines*, Paris, Éd. La Découverte.
- Oliveis S., dir., 2006, *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- 2007, « À propos de l'institutionnalisation des sic. Pour une histoire éclatée », *Questions de communication*, 12, pp. 203-226.
- Palermi R., Polity Y., 2002, « Dynamiques de l'institutionnalisation sociale et cognitive des Sciences de l'information », pp. 95-124, in : Boure R., éd., *Les origines des Sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion.
- Passeron J.-Cl., 1991, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- Schlanger J., 1992, « Fondation, nouveauté, limites, mémoire », *Communications*, 54, pp. 289-298.
- Veyne P., 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éd. Le Seuil
- Winkin Y., 2005, *La communication n'est pas une marchandise. Résister à l'agenda de Bologne*, Bruxelles, Éd. Labor/Espaces de liberté.
- Whitley R., 1974, « Cognitive and social institutionalization of scientific specialties and research areas », pp. 69-95, in : Whitley R., ed, *Social process of scientific development*, London, Routledge and Kegan.
- 1984, *The intellectual and social organization of the science*, Oxford, Clarendon Press.